

# EXILÉ PAR LA NATURE

[malédiction]

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G, F
Portée	contact
Zone/Cible	créature touchée
Durée	permanente
JS	Volonté pour annuler
RM	oui

Ce sort maudit la créature touchée et la rend inamicale aux yeux du monde naturel. Tous les animaux ont une attitude initiale hostile envers la cible. Les familiers et les créatures magiques ne sont pas affectés par ce sort mais les compagnons animaux si. Si la cible possède un compagnon animal, il ne devient pas hostile mais, pendant toute la durée de la malédiction, il subit un malus de -2 aux jets d'attaque, aux tests de compétence et aux jets de sauvegarde. La cible subit également un malus de -10 aux tests de Survie car le climat et l'environnement semblent également conspirer contre elle.

Un personnage peut se débarrasser d'exilé par la nature avec annulation d'enchantement, souhait limité, miracle, délivrance des malédictiones ou souhait.